



Annexes au rapport SFCR

-

Au titre de l'exercice 2020

S.02.01.02 - Bilan Actifs

	Valeur Solvabilité II	
	Co010	
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	0
Actifs d'impôts différés	R0040	0
Excédents du régime de retraite	R0050	0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	19 225
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0
Détenctions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0
Actions	R0100	0
Actions - cotées	R0110	0
Actions – non cotées	R0120	0
Obligations	R0130	5 723
Obligations d'État	R0140	386
Obligations d'entreprise	R0150	5 337
Titres structurés	R0160	0
Titres garantis	R0170	0
Organismes de placement collectif	R0180	12 996
Produits dérivés	R0190	0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	506
Autres investissements	R0210	0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0
Avances sur police	R0240	0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	0
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	0
Non-vie hors santé	R0290	0
Santé similaire à la non-vie	R0300	0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0
Santé similaire à la vie	R0320	0
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0
Vie UC et indexés	R0340	0
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	10 365
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0
Autres créances (hors assurance)	R0380	3 467
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	14 674
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	183
Total de l'actif	R0500	47 914

S.02.01.02 - Bilan Passifs

	Valeur Solvabilité II	
		C0010
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	12 937
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	12 937
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0
Meilleure estimation	R0540	10 712
Marge de risque	R0550	2 225
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0
Meilleure estimation	R0580	0
Marge de risque	R0590	0
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	0
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0
Meilleure estimation	R0630	0
Marge de risque	R0640	0
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0
Meilleure estimation	R0670	0
Marge de risque	R0680	0
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0
Meilleure estimation	R0710	0
Marge de risque	R0720	0
Passifs éventuels	R0740	0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	702
Provisions pour retraite	R0760	0
Dépôts des réassureurs	R0770	0
Passifs d'impôts différés	R0780	402
Produits dérivés	R0790	0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	0
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	0
Autres dettes (hors assurance)	R0840	9 594
Passifs subordonnés	R0850	0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0
Total du passif	R0900	23 635
Excédent d'actif sur passif	R1000	24 279

S.05.02.01 - Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) – engagements en non-vie					Total principaux pays et pays d'origine	5
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	
R0010								
	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	
Primes émises								
Brut – Assurance directe	R0110	32 573					32 573	
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	519					519	
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	0					0	
Part des réassureurs	R0140	0					0	
Net	R0200	33 091					33 091	
Primes acquises								
Brut – Assurance directe	R0210	31 083					31 083	
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	519					519	
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	0					0	
Part des réassureurs	R0240	0					0	
Net	R0300	31 602					31 602	
Charge des sinistres								
Brut – Assurance directe	R0310	2 485					2 485	
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	815					815	
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	0					0	
Part des réassureurs	R0340	0					0	
Net	R0400	3 300					3 300	
Variation des autres provisions techniques								
Brut – Assurance directe	R0410	985					985	
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	-1 725					-1 725	
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	0					0	
Part des réassureurs	R0440	0					0	
Net	R0500	-741					-741	
Dépenses engagées	R0550	27 431					27 431	
Autres dépenses	R1200						0	
Total des dépenses	R1300						27 431	

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

	Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée									Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie	
	Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle		
	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170		C0180
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010																	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050																	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																		0
Meilleure estimation																		0
Provisions pour primes																		0
Brut	R0060									1 554		-1 197						357
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140									0		0						0
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150									1 554		-1 197						357
Provisions pour sinistres																		0
Brut – total	R0160									10 257		98						10 355
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240									0		0						0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250									10 257		98						10 355
Total meilleure estimation – brut	R0260									11 811		-1 099						10 712
Total meilleure estimation – net	R0270									11 811		-1 099						10 712
Marge de risque	R0280									1 960		265						2 225
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																		0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290									0		0						0
Meilleure estimation	R0300									0		0						0
Marge de risque	R0310									0		0						0
Provisions techniques – Total																		0
Provisions techniques – Total	R0320									13 771		-834						12 937
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330									0		0						0
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340									13 771		-834						12 937

S.19.01.21 - Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie

Année d'accident / année de souscription

Z0010	Année d'accident
--------------	------------------

Sinistres payés bruts (non cumulés)

(valeur absolue)

Année	Année de développement											Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)		
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +				
	C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110				
Précédentes	R0100											0	C0170	C0180	
N-9	R0160	723	1 560	641	248	138	73	50	38	20	16		R0100	0	0
N-8	R0170	831	1 568	643	386	175	87	69	52	30			R0160	16	3 506
N-7	R0180	1 041	1 811	907	381	182	138	62	45				R0170	30	3 841
N-6	R0190	1 360	2 369	935	522	254	135	72					R0180	45	4 567
N-5	R0200	1 489	2 227	920	468	195	137						R0190	72	5 646
N-4	R0210	1 350	1 938	875	397	202							R0200	137	5 436
N-3	R0220	1 243	1 882	834	321								R0210	202	4 763
N-2	R0230	1 199	2 225	765									R0220	321	4 280
N-1	R0240	966	1 130										R0230	765	4 190
N	R0250	1 974											R0240	1 130	2 096
Total	R0260												R0250	1 974	1 974
													R0260	4 692	40 298

S.19.01.21 - Sinistres en non-vie

Sinistres en non-vie Total activités non-vie

Année d'accident / année de
souscription

Z0010	Année d'accident
--------------	------------------

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées

(valeur absolue)

		Année de développement											Fin d'année (données actualisées)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +			
		Co200	Co210	Co220	Co230	Co240	Co250	Co260	Co270	Co280	Co290	Co300		Co360	
Précédentes	R0100												0	R0100	0
N-9	R0160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			R0160	0
N-8	R0170	0	0	0	0	0	0	0	0	19				R0170	19
N-7	R0180	0	0	0	0	0	0	0	55					R0180	55
N-6	R0190	0	0	0	0	0	0	204						R0190	204
N-5	R0200	0	0	0	0	0	345							R0200	345
N-4	R0210	0	0	0	0	477								R0210	477
N-3	R0220	0	0	0	656									R0220	656
N-2	R0230	0	0	1 343										R0230	1 343
N-1	R0240	0	1 608											R0240	1 608
N	R0250	1 419												R0250	1 419
	Total													R0260	6 125

S.23.01.01 - Réserve de réconciliation

Réserve de réconciliation

Excédent d'actif sur passif

Actions propres (détenues directement et indirectement)

Dividendes, distributions et charges prévisibles

Autres éléments de fonds propres de base

Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés

Réserve de réconciliation

Bénéfices attendus

Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) — activités vie

Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) — activités non-vie

Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)

	C0060
R0700	24 279
R0710	
R0720	
R0730	9 600
R0740	
R0760	14 679
R0770	0
R0780	0
R0790	0

S.25.01.21 - Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard - SCR de base

	Capital de solvabilité requis brut	Paramètres propres à l'entreprise	Simplifications
	Co110	Co090	Co050
Risque de marché	R0010 2 387		0
Risque de défaut de la contrepartie	R0020 2 930		
Risque de souscription en vie	R0030 0		
Risque de souscription en santé	R0040 0		
Risque de souscription en non-vie	R0050		
Diversification	R0060 -2 789		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070		
Capital de solvabilité requis de base	R0100 14 741		

S.25.01.21 - Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard - SCR

		C0100
Risque opérationnel	R0130	948
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-402
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	15 288
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	15 288
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	

S.28.01.01**Minimum de capital requis – Activités d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement**Résultat MCR_{NL}

	C0010
R0010	1 335

Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente
 Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente
 Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente
 Réassurance santé non proportionnelle
 Réassurance accidents non proportionnelle
 Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle
 Réassurance dommages non proportionnelle

Activités en non-vie		
	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
	C0020	C0030
R0020		
R0030		
R0040		
R0050		
R0060		
R0070		
R0080		
R0090		
R0100		
R0110	11 811	16 756
R0120		
R0130		16 335
R0140		
R0150		
R0160		
R0170		

S.28.01.01

Calcul du MCR global

MCR linéaire
Capital de solvabilité requis
Plafond du MCR
Plancher du MCR
MCR combiné
Seuil plancher absolu du MCR

Minimum de capital requis

	C0070
R0300	1 335
R0310	15 288
R0320	6 879
R0330	3 822
R0340	3 822
R0350	2 500
	C0070
R0400	3 822